

Règlement intérieur

Utilisation du terrain multisports

Espace multisports

L'utilisation du multisports est réservée à la pratique d'activités ludiques et sportives comme le foot , le basket , le hand , le volley ...

Cet espace multisports est destiné aux enfants de 3 à 16 ans.

Pour les enfants de 3 à 8 ans la surveillance des parents est obligatoire.

L'utilisation de l'espace multisports est autorisée de 08h00 à 22h00.

La commune décline toute responsabilité en cas d'utilisation anormale de l'équipement et demande à ses utilisateurs de respecter les consignes réglementaires ci-après :

Sur cet espace multisports, il est interdit :

- De pratiquer le football avec des chaussures à crampons;
- De grimper sur les palissades;
- De se suspendre aux cercles de basket;
- De promener et de laisser courir les chiens;
- De fumer;
- De jeter des gravats, pierres ou tout autre objet ;
- De porter des bijoux car ils peuvent se coincer et causer des blessures

Numéro à appeler en cas d'urgence : Sapeurs pompiers 18

IMPORTANT : Cet espace est régulièrement suivi et contrôlé par les services de la Commune. Si toutefois vous constatez une anomalie sur l'équipement, veuillez téléphoner immédiatement au numéro suivant :

Tél mairie : 03 87 02 16 10